

Au secours, citoyens ! Jocelyn avait tagué « fuck islam » : prison et amende...

écrit par Christine Tasin | 3 novembre 2014



C'est peu dire que la charia s'installe en France grâce aux pouvoirs publics et à des juges qui appliquent la loi coranique qui interdit la critique de l'islam et non la loi française !

Nous vous avons relaté début octobre les [mésaventures](#) de celui que nous avons appelé Jocelyn pour avoir tagué « fuck islam » dans l'espace public et notamment sur une boucherie halal. Ainsi, non seulement le parquet avait fait appel de la décision qui ne reconnaissant pas le délit de provocation à la haine mais les juges d'Orléans ont suivi le procureur en le condamnant à un mois de prison avec sursis et 800 euros d'amende, niant toute jurisprudence, toute évidence, et assimilant la critique de l'islam avec l'incitation à la haine contre les musulmans.

Les faits sont graves. Gravissimes. Ce jugement pourrait faire jurisprudence et interdire, de fait, à tous, la libre critique de l'islam, alors qu'elle est -encore- garantie par notre constitution. Ils n'osent pas -encore- modifier la loi, ça se verrait trop, mais ils le font sans en avoir

l'air, de condamnation en condamnation, afin de dissuader tous les islamophobes, tous ceux qui s'inquiètent de l'islamisation de notre pays d'ouvrir la bouche et d'alerter l'ensemble des Français.

C'est pourquoi ils ont condamné Pierre Cassen, Pascal Hilout, Renaud Camus, Jacques Philarchein, Christine Tassin et aujourd'hui Jocelyn. On pourrait ajouter à la liste, dans un autre registre, les courageux jeunes de *Génération Identitaire* harcelés judiciairement pour être montés sur le toit d'une mosquée en construction à Poitiers (sans rien avoir dégradé !) et avoir réclamé le retour de Charles Martel. Ils ne peuvent -pour le moment- changer la loi qui nous est favorable, mais, en utilisant des juges faisant passer l'idéologie avant la justice, ils tapent dur, très dur, sur le camp patriote. Ils ne risquent rien en nous traînant au tribunal alors que nous, nous risquons non seulement la prison mais nous asséchons nos finances avec les frais d'avocat, de procédure, les amendes, et tous les frais qui vont avec.

Et on ne parlera pas des atteintes à notre honneur, à notre réputation, aux dégâts que ces condamnations peuvent faire dans le cercle familial ou amical...

Néanmoins c'est la liberté de tous qui est en jeu et nous n'avons pas le droit de laisser condamner les nôtres et permettre que s'installe une jurisprudence mortifère pour notre civilisation et notre pays.

C'est pourquoi nous avons conseillé à Jocelyn de se pourvoir en cassation. Il n'y a pas d'autre solution. Nous avons dû nous engager à l'aider financièrement, parce qu'il n'en a pas les moyens, asséchés, et c'est peu dire, par les frais d'avocat pour le procès de janvier, l'appel d'octobre et l'amende à payer à présent. La cassation, ça coûte cher, et si l'appel était cassé, il y aurait un nouveau procès en appel, et donc de nouveaux frais d'avocat et de procédure... Jocelyn, désespéré, affolé, n'en a pas les moyens, c'est pourquoi 3 associations se sont engagées à l'aider à payer les frais de procédure

et d'avocat, *Entraide Solidarité*, *Riposte laïque* et *Résistance républicaine*, bien que déjà fort sollicités par les différents procès de leurs responsables.

Nous vous avons déjà beaucoup demandé en cette année sinistre pour la liberté d'expression, nous en sommes conscients, nous ne savons comment vous remercier, mais sans vous nous ne pouvons rien. Sans vous nos associations disparaîtraient, faute de moyens, et les militants qui osent faire entendre la voix de la contestation anti-islam seraient réduits à dormir sous les ponts, et ce n'est pas une image. **Nous comptons donc encore une fois sur vous tous, patriotes, pour nous donner un coup de main.** Plus que jamais l'argent est le nerf de la guerre, hélas. Il n'est pas question de solliciter tous ceux de nos lecteurs, adhérents ou sympathisants qui tirent le diable par la queue, et ils sont légion en cette troisième année de gouvernement Hollande. Nous demandons juste à ceux qui ont un peu plus que le nécessaire et qui ne seront pas réduits au régime patates par leur don un petit geste, même un euro par mois comme nous le proposons à [Résistance républicaine](#) ce n'est pas négligeable si vous êtes des centaines à faire ce geste !

Vous pouvez envoyer votre participation pour Jocelyn à l'association de votre choix (ou aux trois si vous voulez répartir également votre don, puisque nous nous partagerons équitablement la charge) : [Entraide solidarité](#), [Riposte laïque](#) ou [Résistance républicaine](#).

Merci de tout coeur à tous pour les dons passés, présents et à venir. Hélas, la lutte commence seulement et nous sommes bien peu nombreux à porter haut le vent de la contestation, au nom de nos enfants, de vos enfants, et de la France.

Christine Tasin

[Résistance républicaine](#)